

Principales avancées dans les statistiques sur l'emploi informel entre 1997 et 2024*

Avancées par WIEGO

1997	Fondation de WIEGO.
1998	WIEGO est invitée à se joindre au Groupe de Delhi.
2002	L'OIT et WIEGO publient <i>Femmes et hommes dans l'économie informelle : un panorama statistique</i> contenant des données sur 25 pays.
2010	WIEGO lance sa série de notes statistiques afin de (1) fournir des données sur l'emploi informel et sur différentes catégories de travailleuse-eur-s dans un format accessible, aux niveaux national, urbain et municipal, et de (2) décrire les méthodes de collecte, de tabulation et d'analyse des statistiques concernant les travailleuse-eur-s de l'informel.
2011	L'OIT et WIEGO créent une base de données sur l'économie informelle de 40 pays, dans la base de données officielle ILOSTAT.
2013	L'OIT et WIEGO publient la deuxième édition de <i>Femmes et hommes dans l'économie informelle : un panorama statistique</i> , qui présente des données sur 47 pays. Par ailleurs, l'OIT publie <i>Mesurer l'informalité : manuel statistique sur le secteur informel et l'emploi informel</i> , préparé par le Groupe de Delhi, auquel participe WIEGO.
2014	WIEGO publie une deuxième série d'estimations régionales sur l'emploi informel dans les pays en développement (basées sur des estimations directes pour 40 pays et indirectes pour 80 pays) dans <i>Statistiques sur l'économie informelle : définitions, estimations régionales et défis</i> .
2015	WIEGO est invitée à participer au Groupe de travail de l'OIT sur la révision de la Classification internationale des statuts dans l'emploi.
2016	WIEGO publie un tableau de bord avec les principaux indicateurs statistiques au niveau national (40 pays) et au niveau municipal (19 villes), y compris le nombre de travailleuses domestiques, de travailleuse-eur-s à domicile, de vendeuse-eur-s de rue et de récupératrice-eur-s de matériaux.
2019	WIEGO et l'OIT publient <i>Femmes et hommes dans l'économie informelle : une note statistique</i> contenant des estimations mondiales et régionales sur l'emploi informel. WIEGO est invitée à participer au Groupe de travail de l'OIT pour la révision des normes statistiques sur l'informalité.
2020	Collaboration OIT/CESA0/WIEGO dans le cadre du projet « Élaboration de statistiques du travail centrées sur l'informalité dans la région arabe », financé par la Fondation Ford.
2020 - 2023	WIEGO participe au Groupe de travail sur la révision des normes pour les statistiques sur l'informalité.
2021 - 2023	WIEGO participe au groupe consultatif technique pour le projet <i>Engendering Informality Statistics</i> [« Générer des statistiques sur l'informalité dans une perspective de genre »].
2023	WIEGO participe à la table ronde célébrant le centenaire de la CIST.

Avancées dans le système statistique

1993 (précédant la création de WIEGO)	La Conférence internationale des statisticien-ne-s du Travail (CIST) adopte une définition du secteur informel restreinte à l'entreprise.
1997	La Commission de statistique des Nations Unies (ONU), par l'intermédiaire de son groupe d'expert-e-s, recommande d'approfondir l'étude de « l'emploi informel » pour améliorer la mesure du travail des femmes. Création d'un groupe d'expert-e-s à l'ONU sur les statistiques du secteur informel (Groupe de Delhi).
2002	L'OIT élabore le rapport « Travail décent et économie informelle », pour lequel WIEGO fournit des documents d'information.
2003	La CIST ajoute une définition de l'économie informelle axée sur l'emploi.
2008	Pour la première fois, le Système de comptabilité nationale de 2008 inclut un chapitre consacré aux « Aspects informels de l'économie » – une avancée majeure pour estimer la contribution de l'économie informelle au produit intérieur brut.
2014	La moitié des amendements soumis lors de la discussion normative de la CIT sur la « Transition de l'économie informelle vers l'économie formelle » ont été retenus, notamment ceux recommandant un suivi statistique.
2015	Les objectifs de développement durable incluent l'indicateur 8.3.1 : proportion de l'emploi informel dans l'emploi total, par secteur agricole et non agricole et par sexe.
2018	L'OIT introduit l'emploi informel comme élément de sa principale base de données (dans ILOSTAT), avec des données sur plus de 100 pays. L'OIT publie la troisième édition de <i>Femmes et hommes dans l'économie informelle : un panorama statistique</i> comprenant les premières statistiques mondiales sur l'emploi informel. La CIST recommande une nouvelle norme statistique dans la Classification internationale des statuts dans l'emploi (CISE-18) pour introduire les « non-salarié-e-s dépendant-e-s » en tant que catégorie de statut, ainsi que le type de lieu de travail en tant que variable essentielle.
2023	La 21e CIST adopte une résolution mettant à jour et améliorant les normes de mesure de l'économie informelle, notamment les critères de classification des travailleuse-eur-s non salarié-e-s dépendant-e-s et des travailleuse-eur-s familiales-aux collaborant à l'entreprise, ainsi qu'un cadre d'indicateurs pour les rapports nationaux.

* Mise à jour d'un graphique publié à l'origine dans *Measuring Social Change* [Mesurer le changement social] par Alnoor Ebrahim, Stanford University Press, 2019.